
R glement de la consultation

Collectif « devenir paysan »

Constitution d'un groupe de travail strat gique

1. L'objet de la consultation

Identifier des  tablissements :

1. proposant d j , en dehors du BPREA, des formations   destination d'un public non agricole souhaitant « revenir   la terre »
2. souhaitant participer   la d finition de la strat gie qui permettra de renforcer les positions actuelles des centres ; Donner une dimension d'envergure nationale   leur offre. Cr er un collectif de travail autour de l'objectif : « cr er une gamme d'offres de formation premium » « devenir paysan »

Constituer un comit  directeur regroupant un nombre limit  d' tablissements (5-7) qui travaillera   la cr ation d'une marque/label autour de la notion de « devenir paysan » (  travers l' laboration d'une charte commune)

2. Organisation de la r ponse

2.1. Les  tablissements concern s par cet appel   participation :

La pr sente consultation est ouverte   tout  tablissements public d'enseignement agricole.

Conditions particuli res : Etre un  tablissement proposant d j  des offres de formation   destination du public cible ; B n ficiaire d'ateliers technologiques pour les travaux pratiques (ou avoir un vivier d'exploitations partenaires) ; Etre habilit  QualiFormAgri ou Qualiopi

Il appartient   chaque  tablissement r pondant de v rifier qu'il remplit, ou est en mesure de remplir les conditions particuli res pos es par le dispositif.

2.2. Les modalit s de la r ponse

Le positionnement de l' tablissement se fait par retour de l'acte d'engagement. A l'issue des r ponses, un travail d'analyse sera r alis  pour d terminer les centres retenus dans la phase1(retour **le 31 mai 2022**)

2.3 Crit res de s lection des centres

- * **Proposer des formations niches autour de la question « devenir paysans » (Liste et th matiques des formations propos es)**
- * **Justifier d'une exp rience r elle (dur e, Nb stagiaires par an)**
- * **Qualit  de l'argumentation d velopp e dans « l'acte d'engagement »**

2.3. Le calendrier de la consultation

Retours de l'acte d'engagement

27/05/2022/11h

2.4. Contacts

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

Jacques REODO Jacques.reodo@educagri.fr 0611723916

Valérie Huré Valerie.hure@agrosupdiijon.fr 0638623832

Tous les documents sont à retourner complétés, datés et signés à :

(valerie.hure@agrosupdiijon.fr)